

LA TRANS-DENOMINATION TERMINOLOGIQUE EN ARABE

Nabil Esber, Ph. D

Marie-Françoise MORTUREUX définit la « dénomination » comme « l'acte qui a pour résultat la relation codée dans le lexique entre signes et choses qu'on analyse la sémantique. L'examen de cette action doit prendre en compte la relation qu'établit un locuteur individuel ou collectif entre lui-même et son public en attribuant un nom à un segment de la réalité dont l'existence est plus ou moins préalablement admise; le jeu social de la communication, la réalité extralinguistique et le système linguistique sont les trois facteurs de la dénomination en tant qu'acte »⁽¹⁾. L'encodage d'un concept dans un signe linguistique devrait, en effet, rendre compte non seulement des trois conditions stipulées par MORTUREUX mais aussi de ce que je qualifierais de l'expressivité du terme « codé » ou du nommé, sa capacité de transcoder le concept en fonction du mécanisme « notiographique »⁽²⁾ de la langue considérée: l'expressivité du terme doit-être fondée sur une structure de signifiant (simple ou complexe) restituable mentalement à partir de l'identification de ses suites phonémiques.

J'utiliserais le préfixé « trans-dénomination » pour essayer de désigner le phénomène particulier de la terminologie de la linguistique à transposer à l'arabe; la transcodification d'une « notiographie » est un véritable problème d'acculturation du fait qu'il s'agit, pour ainsi dire, de zones notiographiques* lacunaires. L'arabe, accuse une sorte de « schizographie » lexico-conceptuelle dans certains domaines des sciences telle la linguistique, non en raison de l'absence de dénomination, mais plutôt de l'existence d'une espèce de

polyonymie*⁽³⁾ ou coexistence de plusieurs signifiants qui renvoient à un seul référent d'origine dont le support conceptuel est tributaire de l'unité dénominative allogène dans sa triple dimension signifiant /signifié/référent. Ainsi la « trans-dénomination » opère à partir du support d'origine qui devrait être trans-conceptualisé en passant à l'arabe. La « trans-dénomination » édicte et prédétermine une notiographie* d'arrivée à partir d'un terme de départ qui éclaire le choix d'un signifiant parmi les « polyonomes » coexistants. En réalité, la langue, ayant pour tâche essentielle la dénomination des référents extra- (ou intra-) linguistiques a recours, pour améliorer ses moyens de communication, dans une procédure de dénomination sur un plan d'immanence, à ses structures morpho-syntaxico-sémantiques et ses univers culturels, dénotativo-connotatifs, étymologiques, d'une part et à ses champs socio-logiques, métaphoriques, sémi-idiomatiques, d'autre part. Cependant, quand une langue fait appel à une terminologie, de construction de pensée allogène (en l'occurrence celle de la linguistique), et au moyen d'une traduction proprement dite, on a presque toujours affaire non pas à une simple dénomination mais plutôt à ce que je qualifierais de trans-dénomination* du fait que la codification conceptuelle est tributaire des univers référentiels, culturels, et épistémologiques de la langue conceptrice voire, parfois (surtout dans le cas de l'emprunt) des engrenages étymologico-cryptanalytiques. Aussi, l'orientation du signifiant/signifié, dans la trans-dénomination*, opère non pas sur un plan d'immanence, mais plutôt sur un

plan de dépendance de codification lexicographique (ou notiographique*).

TRANS-DENOMINATION ET POLYONYMIE*

La confusion sémantique dans certains termes transposés, proviendrait de l'inadéquation de leur recodification conceptuelle dans les langues opposées.

En effet, la traduction non systématisée, entreprise au moyen des termes polyréférentiels et polysémiques dans une terminologie donnée, aboutirait à des interférences notionnelles en raison des contraintes de trans-conceptualisation entre les langues opposées. Certains termes proposés comme « équivalents » vont parfois à l'encontre des dénотations effectives des notiographies* d'origine. La confusion des significations, attribuée à la polyonymie* déstabilise énormément la force expressive de la langue emprunteuse.

Pour concrétiser soit, d'abord, la fourchette d'équivalents polyonymiques du terme *phonologie*:

PHONOLOGIE

- 1) / \$awtami :yya(t)/\$awt/ = « son » + /m/ [= -ème] + adj. rel. + /t/
- 2) /Ġilm- al- 'a\$wa:t/ = « science des sons »
- 3) /Ġilm- al- 'a\$wa:t al-ta :ri :ki :/ = « science historique des sons »
- 4) / 'al- \$iwa :ta(t)/ = /\$awt/ x /fi\$la:la/
- 5) /al-ta\$wi :ti :yya(t)/ = /\$awt/ x /taf\$:1/ + adj. relationel. + (t) [désinence du féminin].
- 6) /funu :lu :ji :ya/, emprunt complexifié
- 7) / Ġilm-waza : 'if-al- 'a\$wa :t/ = « science des fonctions des sons. »
- 8) / Ġilm al-'a\$wa :t al-tan\$zi :mi :/ = « science combinatoire des sons ».
- 9) / Ġilm al-ta\$ki :l al-Sawti :/ = « Science de formalisation phonétique ».

- 10) / Ġilm waza : 'if al-'a\$wa :t/ = « science des fonctions des sons ».
- 11) /al-nutqi:ya :t (funulu :jya)/ = « relatif aux articulés ».
- 12) / Ġilm al-'a\$wa :t/ = litt. « Science des sons ».
- 13) /funulo :ji :/ « translittération à partir de l'anglais ».
- 14) /al-funulu :jiya (dura :sat al- » a\$awa :t al-lugawi :yya(t) fi: lugatin ma :/ = « funulojiya, l'étude des sons linguistiques dans une langue quelconque ».
- 15) Ġilm al- 'a\$wa :t al-ta\$ki :li: « 'aw al-tan\$zi :mi: ; al-funulu :jiya = litt. « Science des sons constitutifs ou combinatoires ».
- 16) / Ġilm al-nuzum al-\$awti :yya(t)/ = « science des systèmes phoniques ».
- 17) Ġilm al- 'a\$wa :t al-lugawiyya(t) al-wazi :if :) = phonologie « science fonctionnelle des sons linguistiques ».
- 18) /dura :sat al-laf\$ al-wazi :fi :/ = « l'étude fonctionnelle de la prononciation ».

Le transcodage du terme *phonologie* inflige à l'arabe une fourchette d'équivalents « polyonymiques » contre une seule « notiographie » d'origine, qui reflète significativement la situation critique de certaines notiographies* relevant des sciences humaines, en l'occurrence la linguistique.

En revanche, on peut soulever un autre problème de trans-dénomination qui se représente par ce que je qualifierais de *chaînes inter-associatives** qui comporte une gamme de notiographies*, d'identités diverses et à acceptions nuancées, qui entraîne une hésitation dans, le repérage référentiel exact.

Soit l'artefact illustratif suivant:

pour transdénommer la *chaîne inter-associative** suivante:

classification, catégorisation, organisation, taxinomie, typologie, coordination.

On dispose de certains équivalents parasynonymiques potentiels:

- (A) /ta\$ni:f [un] /= classification.
- (B) / tarti:b [un] / = le fait d'ordonner.
- (C) /tanzi:m[un] / = combinaison.
- (D) /tabwi:b[un] / = « titrage ».
- (E) /tansi:q [un] / = "coordination ».

et qui peuvent couvrir les champs de certains mots d'origines comme classification, organisation, coordination. Or il n'y a toujours pas, en arabe, de termes précis pour transplanter les "champs sémantiques" des termes tels typologie, taxinomie, catégorisation. En réalité, on ne dispose pas de critères terminologiques précis pour en préférer un signifiant à un autre, en dehors d'un contexte terminologico-définitionnel. Or, en établissant un système lexico conceptuel (ce qui est encore prématuré en arabe) par rapport au système terminologique d'origine les équivalents parasynonymiques peuvent être redistribués et couvrir les champs sémantiques de la chaîne inter-associative* considérée.

Ainsi, face à la polyonymie* et/ou à toute chaîne interassociative*; la fonction "trans-dénominative" doit-elle intervenir pour choisir, sélectionner, retenir, exclure et/ou, le cas échéant, reforgeur un équivalent adéquat qui corresponde avec le terme de départ (avec ses micro- et macro-structures: définition, catégorie grammaticale, contexte

exemplifié, composante morpho-sémantique, etc.). Ces exemples ne sont qu'une brève illustration des problèmes trans-dénotatifs* en arabe qui diffèrent sensiblement de la constitution terminologique dans la langue d'origine.

La terminologie de départ, constituée au "hasard des découvertes", au dire de MAROUZEAU, diffère de la terminologie d'arrivée qui aura été constituée à partir d'un inventaire achevé ou stabilisé. Des exigences épistémologiques ainsi que des restrictions linguistiques s'imposent évidemment lors de la "transdénomination". Ainsi le système terminologique, tributaire du système conceptuel, se trouve également assujéti non seulement à des exigences d'acculturation mais surtout à des problèmes conjoncturels découlant d'une crise d'harmonisation linguistico-culturelle qui accable l'Arabophonie actuelle, et qu'il importe, indubitablement, de corriger en normalisant l'arabe, *medium commun*, et en établissant des règles rigoureusement adaptées pour l'unification et la coordination lexico-terminologique, dans le Monde Arabe.

En réalité, la "trans-dénomination", suivrait une démarche parallèle de la dénomination dans une langue d'origine mais en impliquant en plus d'autres considérations sémasio-onomasiologiques de normalisation sélective.

Par conséquent, il y a lieu d'établir une distinction entre traduction spécialisée et ce que j'ai qualifié de "trans-dénomination*" terminologique. Car en effet la traduction technique est une opération qui se fonde essentiellement sur la préexistence d'un ensemble de termes techniques susceptibles de transmettre des connaissances considérées, au moyen d'un glossaire bilingue qui renferme des unités de traduction établissant une correspondance entre une langue de départ et une langue

d'arrivée. Néanmoins, la "trans-dénomination*" terminologique est une condition préalable à toute opération de traduction technique et exige, au fond, un acte multidimensionnel qui réorganise des notiographies* allogènes, au sein d'une sorte de "notiomasphère*" endogène qui mettrait en avant une charge de décodage, auprès de l'usager, souvent tributaire d'une logique "notiomasphérique*" ⁽⁴⁾ allogène. Dans une langue comme l'arabe il conviendrait de parler d'une responsabilité historique qu'il importe d'honorer dans un phénomène d'acculturation. C'est la base sur laquelle toute traduction spécialisée sera fondée, et plus la traduction est solide plus la fondation sera mieux assise et vice versa.

Transdénomination entre terme endogène et terme allogène

Il y a, dans certains discours spécialisés de l'arabe contemporain comme les textes de la linguistique par exemple, un risque d'interférence conceptuel entre notiographie* endogène [immanente à la Tradition arabe] et notiographie* allogène [dépendante d'une notiomasphère* édictante]. Beaucoup d'exemples peuvent illustrer et témoigner de ce type d'interférence notiographique*, citons en quelques uns.

Soit le terme « allatif »: en fait, le champ sémantique du terme, d'après la définition terminologique du Dictionnaire de Linguistique, peut être assimilé au champ sémantique d'un concept grammatical classique de la Tradition arabe à savoir le « nomen temporis » = /mafʕu :l- fi :h [i]- zarf- maka :n/⁽⁵⁾ dans la terminologie classique. Or, il existe une nuance élémentaire: « on donne le nom d'allatif au cas qui exprime la direction

vers laquelle tend le procès exprimé par le verbe (ex. il vient près de moi)". ⁽⁶⁾

Il en est de même d'un terme tel « bénéficiaire » qui ne doit pas être confondu avec le concept classique /fa: ʕil[un]/ « sujet » en arabe qui le prive de ses traits sémiques distinctifs et délimitatif. De surcroît, le même problème se pose dans la transdénomination* du terme « actant » qui pourrait se confondre avec le terme classique /fa: ʕil [un]/ = « sujet ».

Le terme classique /kabar[un]/ [lit. « nouvelle, information »], équivalent potentiel du terme « attribut » est utilisé également pour traduire le terme « thème ».

Les termes « substantif » et « nom » sont traduits par le terme arabe classique (nomenclature grammaticale) /ʕism[un]/ [= « nom », qui vient probablement du grec « sema », par le truchement du syriaque « schema » ⁽⁷⁾].

Pour ces cas, entre beaucoup d'autres, il n'y a qu'une solution: reforcer, en arabe, une autre notiographie* nuancant et véhiculant les traits sémiques différenciateurs et « modernes ».

TRADUCTION PAR ABSORPTION VS. TRANSDENOMINATION* PAR REMODELAGE

Je voudrais dire par la traduction par « absorption » (ou assimilation) le fait par lequel le traducteur (quelle que soit sa qualité) confère à un signifiant-concept une nuance quelconque, qui correspond, plus ou moins, à certains traits sémiques du terme de départ, sans, pour autant y apporter la moindre modification. Ce fait diffère du fait précédent, l'utilisation d'un terme « patrimonial » (de la Tradition arabe), en ce qu'il puisse passer inaperçu: En se servant d'un terme "patrimonial" (de la Tradition) afin d'exprimer un concept « récent » de la linguistique occidentale, il pourrait être

perçu non dans un document lexicographique mais dans son fonctionnement contextuel, plus précisément dans ses actualisations dans un contexte intégral; où les séquences informatives peuvent dévoiler l'inexactitude ou l'imprécision du terme. Eclairons cette constatation par l'exemple suivant:

Dans un contexte donné le terme « bénéficiaire » peut, tout à fait, exprimer le concept classique de « sujet »; dans d'autres contextes il exprimera plutôt « le complément prépositionnel⁽⁸⁾ » d'où le risque de confusion.

Quant à la traduction par « absorption », configurée ainsi, elle peut assurer à un équivalent préexistant une certaine véracité qui lui accorderait une cohérence contextuelle, en arabe, souvent acceptable. Citons-en quelques exemples:

Soit, d'abord, le terme « illocutoire »

On le traduit, en arabe, par le terme /tahqi :qi :/= « relatif à réalisation » (utilisé, également, pour traduire, le terme « actualisation »).

Soit, ensuite, le terme « connotation »

On le rend par les polyonymes:

/i :ha :'/= « suggestion »:

/tadmi :n [un] /= « inclusion ».

Soit, enfin, le terme « cryptanalyse » [variante polyonymique* de « décryptage »] qui est presque toujours traduit par les mêmes équivalents qui rendent, en arabe, les « maillons » de son champ inter-associatif* à savoir:

« décryptage »; décodage »; déchiffrement »

qui sont traduits ou par un syntagme voulant dire: « l'analyse de l'écriture codée » ou /faka :k [un]/= litt. « déglutination, dissolution... ».

D'après ces trois exemples, pour ne citer qu'un échantillon représentatif de ce fait, je conclurais que l'acte de conférer à une notiographie*, ayant ses traits sémiques bien précis et « sédentaires » en arabe, une

autre acception véhiculant un autre concept linguistique de départ qui partage, tout de même, certains des traits sémiques de l'équivalent « sédentarisé », ne le prive pas d'une certaine cohérence, presque totale, dans ses occurrences contextuelles, du fait qu'il arrive à tenir le rôle du « trompe-le-sens » sémantique de par ses traits sémiques ressemblants, considérablement, à ceux (ou certains parmi eux) caractérisant la notiographie* du départ. Ainsi, le terme « connotation », traduit par le terme /i :ha :'/ = « suggestion » litt. « le fait de suggérer quelque chose » ne prive pas les occurrences contextuelles des valeurs sémantiques totalement et ne se télescope pas non plus avec un concept contredisant l'occurrence ou les occurrences contextuelles du terme; à l'encontre du terme patrimonial « fa :cil [un] » = « sujet », évoqué plus haut, qui se proposerait d'exprimer les termes « actant » et « allatif » et qui pourraient être contestés et ambigus dans certaines actualisations contextuelles.

Il en est de même de l'équivalent du terme pragmatico-linguistique **illocutoire** dont l'équivalent arabe choisi par Ms. est /tahqi :qi :/= « relatif à réalisation »: J'estime que ses occurrences contextuelles seront assurées crédiblement, bien qu'il s'agisse déjà d'un terme polysémique en arabe (notons qu'on l'utilise pour traduire le terme « actualisation ») du fait que certains traits sémiques se ressemblent, pour l'essentiel, dans le terme du départ et l'équivalent d'arrivée.

Je pourrais dire autant des équivalents de la chaîne inter-associative* « cryptanalyse; décodage; décryptage; déchiffrement, » en formulant quelques réserves tout de même. On constate que la signification contextuelle ne va pas être affectée car l'« absorption » est presque totale: la contiguïté de certains traits sémiques de tels termes leur assure une véracité contextuelle

plausible.

On déduit, de ce qui précède, que si les occurrences contextuelles s'avèrent cohérentes en utilisant des termes préexistants pouvant "absorber" (assimiler) des notiographies* allogènes, nuancées, sans qu'il y ait de perturbations percevables en arabe, dans ce que j'ai qualifié de traduction par "absorption" (ou par assimilation), les **contenus informatifs** des termes allogènes ainsi traduits ne seront absolument pas véhiculées intégralement. Je réitère même que ce type de traduction "absorbative", pourrait paraître convenable du fait qu'elle assure une certaine cohérence sémantique contextuellement acceptable, mais les contenus informatifs "originaux", redécoupant de **nouvelles notions bien conçues**, dans les langues créatrices, ne sont et ne seront absolument pas communiquées par le truchement de l'"absorption". Car, en effet, pourquoi de nombreux termes qui nuancent subtilement ou radicalement des notiographies* quasi-voisines dans des langues créatrices et qui expriment, par conséquent, les nuances infinies de la pensée? et à quoi bon exprimer deux ou plusieurs notiographies* de départ au moyen d'une seule notiographie* d'arrivée, acceptable mais non enrichissante?

C'est là que réside le cœur du problème: le pouvoir expressif du système notiographique* qui assure à la pensée les moyens de s'exprimer mieux qu'avant. C'est là toute la question comment peut-on redécouper et redécouvrir d'autres faits linguistiques, philosophiques [voire tout objet qui se rattache à la cognition] qui existent, en puissance, mais non perceptibles enore, au sein d'une communauté linguistique, car la notiographie* ↔ stimulus de départ ne serait pas communiquée et identifiée au moyen d'une notiographie* d'arrivée

particularisée et bien délimitée pour déclencher une étincelle réflexionnelle, une sorte de "micro-déclat" cognitif.

C'est encore là que la finalité se manifeste: **renforcer et restructurer le pouvoir terminologique de l'arabe** en le dotant d'entités notiographiques* nouvelles tout à fait nuancées et distinctes voire séparées des notiographies* "sédentarisés" qui forceraient l'usager à "faire des pirouettes réflexionnelles" sur des faits linguistiques "momifiées". En effet, l'introduction de concepts nouveaux, véhiculés par des formes signifiantes appropriées et "exaltant" l'odeur de la modernité (car la forme remodelant ainsi le concept est, à mon sens, aussi importante que le fond conceptuel même qui ne serait complet qu'avec une forme signifiante à pouvoir novateur, particulièrement en arabe), aidera indubitablement cette langue non seulement à repenser son identité substantielle même, mais aussi à remodeler ses entités linguistico-conceptuelles de manière à ce qu'elles s'adaptent aux exigences de notre époque. C'est à partir de la création des termes équivalents modernes ou "modernisés" que l'on pourra re-exprimer des notiographies* linguistiques (ou autre) vraiment et efficacement.

Aussi, proposerais-je d'opérer (pour les cas cités ci-dessus: les équivalents traduits par "absorption") une sorte de remodelage, acceptable, a priori, par les mécanismes morpho-sémantiques et morpho-syntaxiques, du signifiant pouvant absorber un concept de départ mais qui, de par sa "sédentarité" conceptuelle, ne pourrait jamais véhiculer le vrai terme/concept qui doit être distingué complètement de la notiographie* "sédentarisé". Le remodelage signifiant pourrait être opéré suivant plusieurs procédés dont je discute ici même brièvement de quelques concrétisations afin

d'illustrer et concrétiser nos propos en évoquant les mêmes exemples cités ci-dessus: les termes "connotaion"; "illocutoire" et la chaîne inter-associative* "décryptage; cryptanalyse;" décodage"".

Pour le terme "connotation" je proposerais le terme arabe /muwa: ha : (t)* / que je forge en opérant une sorte de remodelage par déverbativisation*⁽⁹⁾, créant un nom d'action (par déverbalisation*⁽¹⁰⁾) à partir d'un verbe que je dérive (car il n'existe pas) en le déverbativisant* à partir d'un autre verbe /wa : ha/ de /'awha/ whi x / mufa :cala/. Aussi, se crée-t-il un terme nouveau, incitant l'usager potentiel à s'y arrêter pour percevoir une nouvelle entité conceptuelle suggérée par une nouvelle entité signifiante: le remodelage ainsi opéré exclura l'assimilation du concept du terme "connotation" au concept du terme "suggestion" qui se chevauchent, en arabe, sous l'effet de ce que je qualifierais de traduction par absorption.

Il en est de même du terme "dénotation" qui devrait être nuancé du terme "signification", au lieu d'y être assimilé au moyen de la traduction par absorption.

Le même fait se présente pour des dichotomies modernes telles: illocutoire/ perlocutoire; compétence / performance, etc.

Il importe de noter, finalement, que le terme proposé comme équivalent d'arrivée devait absolument rendre compte des extensions et/ou des limites du terme d'origine en le reformulant par un terme concluant et prêt à servir d'une étiquette terminologique couvrant toutes les envergures possibles du champ sémantique de la notiographie* d'origine. Ainsi, les différentes nuances d'un concept d'origine doivent être représentées par un équivalent-cible susceptible de couvrir les acceptions effectives et/ou en puissance (car il est temps de prendre conscience,

maintenant en 1996, que l'acte de traduction terminologique doit-être conscient et plus responsable que jadis). J'entendrais par là toute vedette terminographique (par opposition à la vedette mediumatique*, c'est-à-dire un vocable appartenant au medium national, commun à toute une communauté linguistique considérée), précisément de la linguistique; exemple; les vedettes "combinatoires"; "modus"; "artefact"; "paradigme", etc. doivent être véhiculées au moyen de notiographies* équivalentes cohérentes pouvant couvrir toutes les acceptions terminologiques des termes d'origine transposées à l'arabe. Autrement dit, j'espère pouvoir reproduire une seule vedette terminographique d'arrivée sous laquelle se regroupent les nuances notiographiques* d'origine.

En réalité, l'introduction d'une "notiographie" allogène configurée dans un espace notiomasphérique* à un autre espace dont les données sont différentes exige, un savoir faire terminologique et un consensus. Assimiler une "notiographie" construite par les structures "notiomasphériques" allogènes et la reproduire au moyen d'une combinatoire "notiomasphérique" endogène c'est un acte de "trans-dénomination". Pour accomplir la "trans-dénomination notiographique" il faudrait cerner l'étendu de son champs idiomatique-référeniel dans la langue conceptrice et essayer d'établir un lien avec une "notiographie" en arabe. Il faudrait, se référer, dans une première étape, au système terminologico-conceptuel source pour qu'il y ait une systématisation "objective" des notiographies*. Car, si l'on se propose de traiter une terminologie allogène, il importera de la traiter en fonction de ses supports référentiels spécifiques de sa conceptualisation et non en fonction d'une sorte des "reprises" conceptuelles, interprétées subjectivement

et matérialisées par des "polyonymes" induisant ainsi en des fausses référentialités du même concept d'origine.

En revanche, si l'on se propose d'étudier une des terminologies arabes immanentes, le prélèvement contextuel sera efficace du fait qu'il s'agit de concepts de construction d'une pensée endogène dont les supports référentiels sont édifiés à partir des descriptions des faits sémantico-linguistiques immanents à la langue arabe. C'est là que réside la différence subtile et même prononcée entre dénomination et "trans-dénomination"; la première opère en fonction du mécanisme sémantico-structural et socio-connotatif immanent; la seconde, par contre, s'articule entre deux mécanismes "notiomasphériques" contrastifs où la première, dans laquelle s'effectue l'opération de dénomination, impose à la seconde, qui transcode cette dénomination, les implications "notiomasphériques" de son propre mécanisme. Aussi la trans-dénomination*, tout en se conformant au mécanisme de langue arabe, langue "importatrice", est-elle indubitablement dépendante du mécanisme lexico-conceptuel du français, langue "exportatrice".

D'après ce qui précède, un dictionnaire spécialisé bilingue de linguistique devrait être traité non en vertu de termes pluriréférentiels survenus à l'issue de procédés de traduction ou d'adaptation non systématisés, mais en fonction d'un système termino-conceptuel d'origine rapporté à ses propres supports référentiels et suivant une méthodologie lexicographique cohérente adoptant les supports référentiels d'origine.

Ainsi si l'on arrive à établir une correspondance totale entre les champs sémantico-référentiels des notiographies* opposées, l'étiquette terminologique aura été retrouvée. Dans le cas inverse il faudra transplanter le champ idiomatico-référentiel, en arabe, en lui trouvant une sorte de "pancarte" qui annonce significativement un concept et sans risque de confusion avec une autre "pancarte" qui pourrait renvoyer à un champ à voisinage intime.

Le champ ainsi transplanté et trans-dénommé sera peut-être fécondé par des germes endogènes, ou il continuera à produire des fruits exotiques constituant une sorte de contrepoids favorisant les recherches comparatives.

Notes

- 1 - MORTUREUX, Marie-Françoise, "La Dénomination: approche sociolinguistique", In "La Dénomination", Langages, n°76, Déc. 1984, Larousse, pp. 95-110.
- 2 - NOTIOGRAPHIE: Face à l'engrenage de la "polyonymie" je suis attaché à forger le terme "*notiographie*" pour dénoter précisément un terme technique véhiculant un concept de construction de pensée par opposition au signifiant/signifié tout court. Autrement dit "la notiographie" n'a d'autre prétention que de dénoter précisément la représentation d'un concept au moyen d'une forme perceptible. Aussi, la

*notiographie** désigne-t-elle toute entité conceptuelle abstraite, actualisée dans une forme graphique pertinente, discernable grâce à son enchaînement phonémique qui en particularise l'envergure idiomatico-référentielle tout en préservant de la sorte les propres traits sémiologiques non interférables, qui lui assure une identification terminologique directe. Par conséquent, le choix d'un équivalent, parmi tant de polyonymes* existants en arabe sera toujours opéré en fonction de la *notiographie** d'origine qui joue un rôle capital dans la procédure de trans-

dénomination* pour aboutir à une *notiographie** d'arrivée correspondante. Aussi pourrait-on parler désormais non plus de système conceptuel mais plutôt d'un "système notiographique*" permettant de mettre en relief l'importance méritée par les signifiants graphiques et leur rôle cardinal dans la capture des concepts au moyen des supports physiquement perceptibles, ayant des valeurs dénотativo-connotatives identifiables en vertu de la relation dialectique au sein de ce qu'on pourrait imaginer comme une sorte de "monde de notions et concepts" et de "monde de dénominations". (cf. infra).

- 3 - **POLYONYMIE*** J'appelle *polyonymie** l'ensemble des signifiants coexistants et concurrents qui renvoient à un seul et unique référent. Les *polyonymes** s'introduisent, dans une langue, suite à la proposition des diverses traductions, non coordonnées, du même terme, ou même suite à des inventions idiolectales (ou idiosyncrasiques) des néologismes renvoyant à une même référence, à un même signifié. La *chaîne polyonymique** dont les maillons sont constitués de signifiants à structures diverses pourrait inclure deux, trois ou quatre *polyonymes** (parfois plus). Ainsi, dans la terminologie linguistique arabe, un terme pourrait être traduit à la fois par calque, emprunt, transfert sémantique, transposition, modulation ou syntagmatisation, donnant naissance à des polyonymes* qui suscitent une confusion dans le repérage du référent exact. J'opposerais la polyonymie* à ce qui serait la mononymie* (ou unionymie*), c'est-à-dire l'attribution, par normalisation et unification terminologiques systématisées, d'un seul et unique signifiant expressif au même référent.
- 4- "**Notiomasphère***" [télescopage de "*notiosphère*" (c'est-à-dire le monde des concepts intelligibles, tributaire d'un univers linguistico-cognitive considéré) et "*onomasphère*" le monde des dénominations tangibles propre au mécanisme d'une langue, de sa combinatoire morpho-syntaxico-sémantique immanente, et ses univers

culturels, dénотativo-connotatifs, étymologiques, d'une part, et de ses champs socio-logiques, métaphoriques, sémio-idiomatiques, d'autre part)] ce terme qui amalgame le monde de la pensée et celui du langage dans un système linguistique considéré, postule une relation dialectique entre les démarches sémasiologique et onomasiologique tout en favorisant l'importance que j'accorde à la graphie au moyen de laquelle on arrive à "visionner" le concept. Pour accomplir la "trans-dénomination" d'une "*notiographie*" il faudrait cerner l'étendue de son champs idiomático-référentiel dans la langue d'origine et essayer d'établir un lien avec un champ "*notiographique*" affilié. Autrement dit, la "*notiomasphère*" constitue les notions et/ou concepts visualisés dans des formes graphiques, où chaque graphie assume le concept tout en l'actualisant à partir de la "*notiosphère*" dans l'"onomasphère" ainsi la "*notiographie*" postule une relation dialectique entre les deux sphères. Ce terme aidera à cerner toutes les exigences qu'implique l'interaction entre les "*notiographies*" [les termes / concept] et leur envergure macrostructurelle: valeurs dénотativo-connotatives, désignation /signifié, polysémie /polyréférentialité, impact socio-logique, etc. d'une part, leur structures micro-structurelles; l'historique, l'étymologie, statut morphosyntaxique, etc. d'autre part.

- 5 - qui peut correspondre au complément circonstanciel.
- 6 - Dictionnaire de linguistique: p.20.
- 7 - cf. A. FURAYHA; fi al-luga(t) -al-carabi:-yya(t) -wa-bacd- muskila:tiha, p.37-45. Da:r al-Naha:r lil-nasr, Beyrouth, 1980, nouvelle édition.
- 8 - cf. dl. p.64.
- 9 - **deverbalisation**: j'utilise ce terme pour désigner l'opération qui assure la dérivation d'un nom à partir des radicaux verbaux.
- 10 - **deverbativisation**: j'utilise ce terme pour désigner le processus qui consiste à créer un verbe nouveau à partir d'un verbe préexistant.

BIBLIOGRAPHIE

**DICTIONNAIRES DE LINGUISTIQUE ET
DES SCIENCES DU LANGAGE EN
FRANÇAIS:**

- DUBOIS, Jean et collaborateurs, Dictionnaire de linguistique, Paris, Larousse, 1973.
- DUCROT, O. et TODOROV, T., Dictionnaire encyclopédique des sciences du langage, Paris, Ed. du Seuil, 1972.
- ENGLER, Rodolf, Lexique de la terminologie saussurienne. Publication de la commission de terminologie, Utrecht, spectrum 1968-60p.
- GALISSON, R et COSTE, D., Dictionnaire de didactique des langues, Paris, Hachette, 1976.
- GRIMAS, A. - J. et COURTÉS, J., Sémiotique, Dictionnaire raisonné de la théorie du langage, Paris, Hachette, 1973.
- JEHAN, Louis-François, Dictionnaire de linguistique et de philologie comparée, petit-Montagne, T.P.Migue, 1853, 1448pages.
- MARTINET, A. et collaborateurs, Le Langage, Encyclopédie de la pléiade, Paris, Gallimard, 1968.
- MORIER, Dictionnaire de poétique et de rhétorique, Paris, PUF, 3ème ed., 1981.
- MOUNIN, G. et coll., Dictionnaire de la linguistique, Paris, PUF., 1974.
- REY-DEBOVE, J., Lexique: Sémiotique, Paris, PUF., 1919.
- VACHEK, Josef. Dictionnaire de la linguistique de l'Ecole de Prague, (avec la collaboration de Josef DUBSYY) 3ème éd. Utrecht, Spectrum, éditeur, 1970, 103p.

**DICTIONNAIRES ENCYCLOPEDIQUES
DE LANGUE FRANÇAISE**

- Grand Dictionnaire Encyclopédique Larousse en dix volumes, Larousse Paris, 1985.
- Grand Dictionnaire de lettres: Grand Larousse de la langue française, en 7 volumes, Larousse, Paris, 1986.
- ROBERT, Paul: LE ROBERT, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, 10 vol. Paris 1985.
- Le Petit ROBERT, Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française, Paris, 1981/1983.